

Cfdt FLASH



DECLARATION C.F.D.T

Les élus du Comité d'Entreprise sont informés, ce jour 20 novembre 2018, de la mise en place d'un Comité Social et Économique (C.S.E) à la CPAM de PARIS, en lieu et place des Instances Représentatives du personnel actuelles (Comité d'Entreprise, CHSCT, Délégués du Personnel) pour les prochaines échéances électorales fixées au 8 février 2019.

Lors de la parution des ordonnances, la C.F.D.T a dénoncé l'absence de concertation sur cette nouvelle instance et de la prise en compte d'une grande partie de ses observations et de ses revendications.

Cependant, le désaccord avec les nombreuses dispositions des ordonnances ne dispense pas les partenaires sociaux de négocier des accords locaux dans les entreprises.

Les élus C.F.D.T regrettent que l'accord négocié, à la CPAM de Paris, sur le C.S.E n'est pas obtenu l'aval d'une majorité d'organisations syndicales malgré les avancées obtenues au regard des textes législatifs en vigueur notamment du supplétif.

- Création d'une commission supplémentaire pour traiter les réclamations individuelles et collectives du personnel.
- Accroissement de plus de 80% des heures allouées.
- Maintien des acquis concernant l'arbre de noël et la fête des mères et du personnel...).

Seule la C.F.D.T a signé ce texte. La C.F.D.T ne représente que 29% des cadres et employés de la CPAM de Paris. Il aurait fallu que nous représentions 50% du personnel pour que l'accord soit mis en application. C'est donc la loi qui s'impose.

Conséquences:

- La direction met en place, cette nouvelle instance, de manière unilatérale sur la seule base du supplétif.
- A défaut d'heures de délégation dédiées, les Organisations syndicales seront dans l'incapacité de gérer les Activités sociales et culturelles.
- ➤ L'emploi des salariés du Comité d'Entreprise est menacé.

Seule, une évolution significative des forces syndicales en place, à la CPAM de Paris, pourra permettre de débloquer la situation et de pouvoir agir concrètement dans l'intérêt de tous les salariés de la Caisse.

CONTACT

Section Syndicale Cfdt de la CPAM de Paris Employé(e)s et Cadres 17 / 21 Rue Georges Auric 75948 Paris Cedex 19

Tél.: 01 53 38 73 64 / 65 Cfdt-cpam-paris@laposte.net

